

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 06 décembre 2022.

PRESENTS :

BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOUEZIN Alain, GRIMAUT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

ABSENTS :

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à BREXEL Pierrick,
- BURLLOT David donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- CAURET Camille donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- FORTIN Céline donne pouvoir à HERCOUËT Philippe,
- GOASTER Samy donne pouvoir à MERIAN Caroline,
- JEGU Josianne donne pouvoir à BRIENS Pierrick,
- LE MOIGNE Christine donne pouvoir à GILLARD Nadine

SECRETAIRE DE SEANCE : M'BAREK Sébastien

Délibération n°2022-121

Membres en exercice : 35 – Présents : 28 - Absents : 7 – Pouvoirs : 7

FINANCES

BUDGET 2022 – DECISION MODIFICATIVE n°3

Le budget primitif 2022 a été voté par le Conseil municipal le 21 février 2022 et le budget supplémentaire le 20 juin 2022. Une décision modificative n°2 a été adoptée le 17 octobre uniquement pour le budget annexe de la ZAC du Liffré pour permettre le paiement de factures de travaux. La présente décision modificative n°3 prévoit des ajustements pour les prévisions budgétaires 2022. Il s'agit de nouvelles informations reçues depuis le budget supplémentaire et de modification par rapport à l'exécution du budget.

Le budget supplémentaire présente les équilibres suivants :

<i>DM3 2022</i>	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	50 000,00	- 345 542,76	- 295 542,76
Budget annexe commerce multi-services Meslin	-	- 500,00	- 500,00
TOTAL	50 000,00	- 346 042,76	- 296 042,76

Considérant la transmission des maquettes budgétaires aux conseillers municipaux,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE la décision modificative n°3 pour le budget 2022, telle qu'elle est présentée dans la note ci-après,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à la majorité

Contre : 3 – Mme LE BOUCHER. MM. BERNU. M'BAREK

Abstention : 5 – Mme MERIAN (+ pouvoir de Mme GOASTER). MM. de SALLIER DUPIN. GUYMARD. MEGRET.

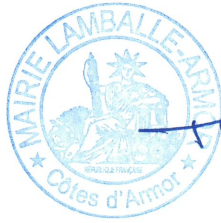
FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **20 DEC. 2022**

Philippe HERCOUET
Maire de Lamballe-Armor



[Handwritten signature in blue ink]

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **22 DEC. 2022**

De la publication le **22 DEC. 2022**

[Handwritten signature in black ink]
Pour le Maire,
Par délégation,
Directrice Générale Adjointe des Services
Anne-Claire GUILLET



Lamballe-Armor
en Penthievre

Budget 2022

Décision modificative n° 3

Conseil municipal du 12 décembre 2022

Sommaire

PREAMBULE	5
BUDGET PRINCIPAL	6
1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6
2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7
LES BUDGETS ANNEXES	10
1- BUDGET ANNEXE COMMERCE MULTI SERVICES MESLIN	10
PRESENTATION SYNTHETIQUE DES BUDGETS	11

PREAMBULE

Le budget primitif 2022 a été voté par le conseil municipal le 21 février 2022 et le budget supplémentaire le 20 juin 2022. Une décision modificative n°2 a été adoptée le 17 octobre uniquement pour le budget annexe de la ZAC du Liffré pour permettre le paiement de facture de travaux. La présente décision modificative n° 3 prévoit des ajustements pour les prévisions budgétaires 2022. Il s'agit de nouvelles informations reçues depuis le budget supplémentaire et de modification par rapport à l'exécution du budget.

Le budget supplémentaire présente les équilibres suivants :

<i>DM3 2022</i>	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	50 000,00	- 345 542,76	- 295 542,76
Budget annexe commerce multi-services Meslin	-	- 500,00	- 500,00
TOTAL	50 000,00	- 346 042,76	- 296 042,76

Les paragraphes présentés ci-après développent par budgets et par chapitres les modifications des inscriptions budgétaires.

BUDGET PRINCIPAL

1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement augmentent de 50 K€.

↳ Les recettes de fonctionnement

Chap.	Recettes de fonctionnement	Budget primitif 2022	Budget supplémentaire	Décision modif. n°2 2022	Décision modif. n°3 2022	Budget global 2022 après DM3
013	Atténuations de charges	180 000,00	100 000,00	-	-	280 000,00
70	Produits des services	1 465 000,00	10 000,00	-	- 20 000,00	1 455 000,00
73	Impôts et taxes	10 740 000,00	190 000,00	-	70 000,00	11 000 000,00
74	Dotations et subventions	4 890 000,00	155 000,00	-	-	5 045 000,00
75	Autres produits de gestion courante	295 000,00	-	-	-	295 000,00
76	Produits financiers	10 000,00	-	-	-	10 000,00
77	Produits exceptionnels	45 000,00	-	-	-	45 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections	1 035 000,00	85 000,00	-	-	1 120 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	-	511 251,26	-	-	511 251,26
Total		18 660 000,00	1 051 251,26	-	50 000,00	19 761 251,26

Les produits des services diminuent de 20 K€. Il s'agit d'une correction d'erreur lors de la préparation budgétaire.

Le chapitre des impôts et taxes augmente 70 K€. Il s'agit principalement du produit des droits de mutation à titre onéreux. Le produit définitif est attendu à 825 K€ alors que la prévision était de 750 K€.

↳ Dépenses de fonctionnement

Chap.	Dépenses de fonctionnement	Budget primitif 2022	Budget supplémentaire	Décision modif. n°2 2022	Décision modif. n°3 2022	Budget global 2022 après DM3
011	Charges à caractère général	5 305 000,00	230 000,00	-	- 127 000,00	5 408 000,00
012	Charges de personnel	7 180 000,00	100 000,00	-	-	7 280 000,00
014	Atténuations de produits	1 040 000,00	-	-	55 000,00	1 095 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 305 000,00	21 500,00	-	122 000,00	1 448 500,00
66	Charges financières	530 000,00	10 000,00	-	-	540 000,00
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	-	-	-	35 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections	1 690 000,00	175 000,00	-	-	1 865 000,00
023	Autofinancement complémentaire	1 575 000,00	514 751,26	-	-	2 089 751,26
Total		18 660 000,00	1 051 251,26	-	50 000,00	19 761 251,26

Le chapitre des charges à caractère général diminue de 120 K€, dont voici les principales explications :

- Des restitutions de crédits pour 200 K€. Il s'agit principalement des crédits d'informatique et de la restauration scolaire. Concernant la restauration scolaire, depuis septembre 2022, l'école privée Notre-Dame n'achète plus les repas auprès de Lamballe-Armor. Par ailleurs, il y a eu plusieurs fermetures temporaires de classes au 1^{er} trimestre dans le cadre du Covid. On relève également des transferts de crédits vers le chapitre des autres charges de gestion courante (pour des subventions).

- Des inscriptions de crédits complémentaires pour 80 K€. Il s'agit de complément pour le coût de la mutualisation 2021 (+ 45 K€), la diffusion des conseils et l'archivage (+ 20 K€), la participation à l'opération petite ville de demain (+5 K€), l'adhésion à l'agence d'urbanisme Audiar (+ 2 K€), les assurances (+ 5 K€), la communication (+ 3 K€).

Le chapitre des atténuations de produits concernant les reversements de fiscalité et augmente de 55 K€. Il s'agit des reversements conventionnels de fiscalité dans le cadre du pacte financier et fiscal (+ 30 K€, correspondant à la dynamique de la taxe foncière sur les zones d'activités économiques) et des attributions de compensations (+ 25 K€ suite aux travaux de la commission locale de transfert de charges).

Le chapitre des autres charges de gestion courante est augmenté de 122 K€. Les crédits pour la participation aux écoles privées est augmenté (+ 125 K€) puisqu'un tiers de l'exercice 2022-2023 doit être versé en 2022. On relève ensuite des restitutions de crédits d'autres services (- 3 K€).

2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes de la section d'investissement diminuent de 345,5 K€.

↳ Dépenses d'investissement

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget primitif 2022	Reports 2022	Budget supplémentaire	Décision modif. n°2 2022	Décision modif. n°3 2022	Budget global 2022 après DM3
20	Immobilisations incorporelles	330 000,00	165 390,87	- 15 390,87	-	- 133 401,16	346 598,84
204	Subventions d'équipement	540 000,00	527 973,61	37 026,39	-	35 556,65	1 140 556,65
21	Immobilisations corporelles	1 040 000,00	674 187,48	35 812,52	-	- 353 859,69	1 396 140,31
23	Immobilisations en cours	3 725 000,00	2 371 083,99	228 916,01	-	104 111,44	6 429 111,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00	-	-	-	-	80 000,00
13	Subventions d'investissement	-	-	-	-	1 500,00	1 500,00
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	550,00	550,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 400 000,00	-	-	-	-	2 400 000,00
040	Opérations d'ordre entre section	1 035 000,00	-	85 000,00	-	-	1 120 000,00
041	Opérations d'ordre patrimoniales	10 510 000,00	-	- 5 080 000,00	-	-	5 430 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	-	-	3 092 984,50	-	-	3 092 984,50
	Total	19 660 000,00	3 738 635,95	- 1 615 651,45	-	- 345 542,76	21 437 441,74

La DM3 prévoit une diminution des inscriptions et des transferts de crédits entre les chapitres des dépenses d'équipement : immobilisations incorporelles, subventions d'équipement, immobilisations corporelles et immobilisations en cours. Les points importants sont les suivants :

- Des travaux dont la programmation a été décalée à l'année 2023 (- 564,6 K€) :
 - Voirie programme « Rives du Gouessant » : - 152,3 K€
 - Rénovation thermique Hôtel de Ville : - 150 K€
 - Travaux de requalification Landes du Gras : - 50 K€
 - Etude urbaine ex-collège Gustave Tery : - 43,5 K€
 - Plan d'eau de la Ville Gaudu : - 40 K€
 - Elaboration du zonage pluvial : - 40 K€
 - Travaux schéma directeur cyclable : - 23,8 K€
 - Etude de faisabilité crématorium : - 20 K€
 - Rénovation salle municipale Lamballe : - 15 K€
 - Rénovation école de la Poterie : - 10 K€
 - Equipement sportif bourg de Morieux : - 10 K€
 - Transformation ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) en Site Patrimonial : - 10 K€

- Des programmes nécessitant des crédits supplémentaires (+ 682,2 K€) :
 - Travaux site de Port Morvan : + 140 K€ (chantier plus rapide que prévu)
 - Travaux de réaménagement du jardin public : + 108,1 K€ (programmation avancée)
 - Participation aux travaux Musée Mathurin Méheut : + 60,5 K€ (crédits non-inscrits précédemment)
 - Travaux orgue église St Jean : + 56,4 K€ (travaux supplémentaires)
 - Site de Béliard : + 50,7 K€ (rajout de sanitaires non prévus)
 - Etude urbaine site Paturette : + 29,6 K€ (nouveau programme non prévu en 2022)
 - Rénovation logements La Fresnaye Morieux : + 23,4 K€ (travaux supplémentaires)
 - Voirie rue Maréchal Foch : + 23 K€ (coût supérieur à l'estimatif))
 - Menuiseries Maison des Syndicats : + 20 K€ (travaux supplémentaires)
 - Restructuration Centre Technique : + 20 K€ (remplacement portes sectionnelles non prévu)
 - Extension cimetière La Poterie : + 15,1 K€ (coût supérieur à l'estimatif)
 - Fresque réservoir d'eau Morieux : + 8,7 K€ (travaux non prévus suite à réfection)
 - Aménagements extérieurs école Mathurin Méheut : + 7,5 K€ (travaux supplémentaires)
 - Autres demandes : + 119,2 K€

- Des programmes dont les inscriptions peuvent être diminuées (- 465,2 K€) :
 - Travaux de voirie rurale : - 130 K€ (fin du programme 2022)
 - Aménagement de la centralité de Planguenoual : - 115 K€ (fin de travaux)
 - Extension éclairage public « Rives du Gouessant » : - 25,8 K€
 - Etude logements communaux et sociaux : - 24,3 K€ (étude terminée)
 - Etude planification urbaine : - 22,5 K€ (reprise des crédits)
 - Travaux arrosage stade de Planguenoual : - 17,7 K€
 - Projet animation groupe scolaire Beaulieu : - 12,5 K€ (reprise des crédits)
 - Travaux bibliothèque Lamballe : - 12 K€ (projet abandonné)
 - Etude de programmation groupe scolaire Saint-Aaron : - 10 K€ (projet abandonné)
 - Rénovation énergétique école Lavergne : - 8K€
 - Etudes préalables Lamballe 2025 : - 6,9 K€
 - Aménagements divers cimetières : - 6,7 K€
 - Travaux divers : - 73,8 K€

Enfin, il est prévu deux inscriptions en dépenses d'investissement. Il est inscrit 1,5 K€ pour une annulation de titre sur année antérieure (chapitre des subventions d'investissement), ainsi que 0,5 K€ pour une restitution de consigne (chapitre des autres immobilisations financières).

↩ **Recettes d'investissement**

Chap.	Recettes d'investissement	Budget primitif 2022	Reports 2022	Budget supplémentaire	Décision modif. n°2 2022	Décision modif. n°3 2022	Budget global 2022 après DM3
10	Dot., fonds div. hors 1068	950 000,00	-	-	-	-	950 000,00
1068	Excédent affecté à l'investissement	-	-	3 811 600,16	-	-	3 811 600,16
024	Produits des cessions	6 500,00	-	420 000,00	-	-	426 500,00
13	Subventions d'investissement	265 000,00	1 020 020,29	970 311,25	-	575 473,00	2 830 804,54
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	-	-	-	-	3 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 660 000,00	2 000 000,00	-1 708 698,46	-	-921 015,76	4 030 285,78
040	Opérations d'ordre entre sections	1 690 000,00	-	175 000,00	-	-	1 865 000,00
041	Opérations d'ordre patrimoniales	10 510 000,00	-	-5 080 000,00	-	-	5 430 000,00
021	Autofinancement complémentaire	1 575 000,00	-	514 751,26	-	-	2 089 751,26
	Total	19 660 000,00	3 020 020,29	- 897 035,79	-	- 345 542,76	21 437 441,74

La décision modificative n°3 prévoit de nouvelles inscriptions pour des subventions d'investissement pour 575,5 K€. Il s'agit de nouveaux arrêtés de notification de subvention reçus depuis le vote du budget supplémentaire :

- Participation de Lamballe Terre & Mer pour le programme « Rives du Gouessant » : + 450 K€
- Travaux clocher Saint-Jean : + 60 K€ (Région Bretagne)
- Travaux accès Béliard : + 5,5 K€ (complément à la subvention initiale du Conseil départemental)
- Schéma Directeur Cyclable : + 50 K€ (ADEME)
- Etude requalification ex-collège Gustave Tery : - 50 K€ (arrêté non reçu)

Enfin, le recours prévisionnel à l'emprunt est diminué de 921 K€.

LES BUDGETS ANNEXES

Le budget annexe commerces multi-services de Meslin est le seul budget annexe concerné par la décision modificative n°3.

1- BUDGET ANNEXE COMMERCE MULTI SERVICES MESLIN

Une inscription de 500 € est nécessaire sur ce budget annexe pour permettre le paiement de la taxe foncière, les crédits inscrits au budget primitif étant insuffisants.

L'équilibre de la décision modificative est réalisé par une diminution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Chap.	Dépenses d'exploitation	Budget primitif 2022	Budget supplémentaire	Décision modif. n°2 2022	Décision modif. n°3 2022	Budget global 2022 après DM3
011	Charges à caractère général	1 365,00	-	-	500,00	1 865,00
042	Opérations d'ordre entre sections	10 361,00	-	-	-	10 361,00
023	Autofinancement complémentaire	-	7 933,98	-	- 500,00	7 433,98
Total		11 726,00	7 933,98	-	-	19 659,98

En investissement, l'équilibre est réalisé par une diminution des crédits inscrits pour d'éventuels travaux.

Chap.	Recettes d'investissement	Budget primitif 2022	Reports 2022	Budget supplémentaire	Décision modif. n°2 2022	Décision modif. n°3 2022	Budget global 2022 après DM3
040	Opérations d'ordre entre sections	10 361,00	-	-	-	-	10 361,00
021	Autofinancement complémentaire	-	-	7 933,98	-	- 500,00	7 433,98
001	Excédent d'investissement reporté	-	-	7 743,87	-	-	7 743,87
Total		10 361,00	-	15 677,85	-	- 500,00	25 538,85

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget primitif 2022	Reports 2022	Budget supplémentaire	Décision modif. n°2 2022	Décision modif. n°3 2022	Budget global 2022 après DM3
21	Immobilisations corporelles	2 835,00	-	15 677,85	-	- 500,00	18 012,85
16	Emprunts et dettes assimilées	3 500,00	-	-	-	-	3 500,00
040	Opérations d'ordre entre section	4 026,00	-	-	-	-	4 026,00
Total		10 361,00	-	15 677,85	-	- 500,00	25 538,85

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES BUDGETS

LAMBALLE-ARMOR - BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES	BP 2022	RAR 2021 / REPORTS 2022	BS 2022 inscrip. nouvelles	DM2 2022	DM3 2022	BG 2022 APRES DM3	RECETTES	BP 2022	RAR 2021 / REPORTS 2022	BS 2022 inscrip. nouvelles	DM2 2022	DM3 2022	BG 2022 APRES DM3
011 Charges à caractère général	5 305 000		230 000,00	-	- 127 000,00	5 408 000,00	013 Atténuations de charges	180 000		100 000,00	-	-	280 000,00
012 Charges de personnel	7 180 000		100 000,00	-	-	7 280 000,00	70 Produits des services	1 465 000		10 000,00	-	- 20 000,00	1 455 000,00
014 Atténuations de produits	1 040 000		-	-	55 000,00	1 095 000,00	73 Impôts et taxes	10 740 000		190 000,00	-	70 000,00	11 000 000,00
65 Autres charges de gestion courante	1 305 000		21 500,00	-	122 000,00	1 448 500,00	74 Dotations et subventions	4 890 000		155 000,00	-	-	5 045 000,00
66 Charges financières	530 000		10 000,00	-	-	540 000,00	75 Autres produits de gestion courante	295 000		-	-	-	295 000,00
67 Charges exceptionnelles	35 000		-	-	-	35 000,00	76 Produits financiers	10 000		-	-	-	10 000,00
							77 Produits exceptionnels	45 000		-	-	-	45 000,00
							002 Excédent de fonctionnement reporté	-		511 251,26	-	-	511 251,26
042 Opérations d'ordre entre sections	1 690 000		175 000,00	-	-	1 865 000,00	042 Opérations d'ordre entre sections	1 035 000		85 000,00	-	-	1 120 000,00
023 Autofinancement complémentaire	1 575 000		514 751,26	-	-	2 089 751,26							
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 660 000	-	1 051 251,26	-	50 000,00	19 761 251,26	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 660 000	-	1 051 251,26	-	50 000,00	19 761 251,26
							Résultat section de fonctionnement						
040 Opérations d'ordre entre sections	1 035 000		85 000,00	-	-	1 120 000,00	040 Opérations d'ordre entre sections	1 690 000		175 000,00	-	-	1 865 000,00
041 Opérations patrimoniales	10 510 000		- 5 080 000,00	-	-	5 430 000,00	021 Autofinancement complémentaire	1 575 000		514 751,26	-	-	2 089 751,26
001 Déficit d'investissement reporté	-		3 092 984,50	-	-	3 092 984,50	041 Opérations patrimoniales	10 510 000		- 5 080 000,00	-	-	5 430 000,00
20 Immobilisations incorporelles	330 000	165 390,87	- 15 390,87	-	- 133 401,16	346 598,84	1068 Excédent affecté à l'investissement	-		3 811 600,16	-	-	3 811 600,16
204 Subventions d'équipement	540 000	527 973,61	37 026,39	-	35 556,65	1 140 556,65	10 Dotations, fonds divers et réserve hors 1068	950 000		-	-	-	950 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 040 000	674 187,48	35 812,52	-	- 353 859,69	1 396 140,31	024 Produits des cessions	6 500		420 000,00	-	-	426 500,00
23 Immobilisations en cours	3 725 000	2 371 083,99	228 916,01	-	104 111,44	6 429 111,44	13 Subventions d'investissement	265 000	1 020 020,29	970 311,25	-	575 473,00	2 830 804,54
10 Dotations, fonds divers et réserves	80 000	-	-	-	-	80 000,00	21 Immobilisations corporelles	-		-	-	-	-
13 Subventions d'investissement	-	-	-	-	1 500,00	1 500,00	204 Immobilisations corporelles	-		-	-	-	-
27 Autres immobilisations financières	-	-	-	-	550,00	550,00	23 Immobilisations en cours	-		-	-	-	-
45 Opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-	27 Autres immobilisations financières	3 500		-	-	-	3 500,00
16 Emprunts	1 880 000	-	-	-	-	1 880 000,00	45 Opérations pour compte de tiers	-		-	-	-	-
16 Tirage sur emprunt revolving	500 000,00	-	-	-	-	500 000,00	16 Emprunts	4 140 000	2 000 000,00	- 1 708 698,46	-	- 921 015,76	3 510 285,78
16 Cautions et dettes assimilées	20 000	-	-	-	-	20 000,00	16 Tirage sur emprunt revolving	500 000,00		-	-	-	500 000,00
							16 Cautions et dettes assimilées	20 000		-	-	-	20 000,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	19 660 000	3 738 635,95	- 1 615 651,45	-	- 345 542,76	21 437 441,74	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 660 000	3 020 020,29	- 897 035,79	-	- 345 542,76	21 437 441,74
							Résultat section d'investissement		- 718 615,66	718 615,66			
TOTAL DÉPENSES	38 320 000	3 738 635,95	- 564 400,19	-	- 295 542,76	41 198 693,00	TOTAL RECETTES	38 320 000	3 020 020,29	154 215,47	-	- 295 542,76	41 198 693,00
Autofinancement prévisionnel	2 230 000	-	604 751,26	-	-	2 834 751,26	RÉSULTAT	-	- 718 615,66	718 615,66	-	-	-
Autofinancement prévisionnel au-delà du remboursement du capital de la dette	350 000	-				954 751,26	RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	-	- 718 615,66	718 615,66	-	-	-

LAMBALLE-ARMOR - COMMERCE MULTI SERVICES MESLIN

DÉPENSES		BP 2022	RAR 2021 / REPORTS 2022	BS 2022 inscrip. nouvelles	DM2 2022	DM3 2022	BG 2022 APRES DM3	RECETTES		BP 2022	RAR 2021 / REPORTS 2022	BS 2022 inscrip. nouvelles	DM2 2022	DM3 2022	BG 2022 APRES DM3
011	Charges à caractère général	1 365	-	-	-	500,00	1 865,00	70	Produits des services	6 600	-	-	-	-	6 600,00
								75	Autres produits de gestion courante	1 100	-	-	-	-	1 100,00
								002	Excédent de fonctionnement reporté	-	7 933,98	-	-	-	7 933,98
042	Opérations d'ordre entre sections	10 361	-	-	-	-	10 361,00	042	Opérations d'ordre entre sections	4 026	-	-	-	-	4 026,00
023	Autofinancement complémentaire	-	7 933,98	-	-	- 500,00	7 433,98								
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		11 726	-	7 933,98	-	-	19 659,98	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		11 726	-	7 933,98	-	-	19 659,98
								Résultat section de fonctionnement							
040	Opérations d'ordre entre sections	4 026	-	-	-	-	4 026,00	040	Opérations d'ordre entre sections	10 361	-	-	-	-	10 361,00
								021	Autofinancement complémentaire	-	-	7 933,98	-	- 500,00	7 433,98
21	Immobilisations corporelles	2 835	-	15 677,85	-	- 500,00	18 012,85	001	Excédent d'investissement reporté	-	-	7 743,87	-	-	7 743,87
16	Emprunts	3 500	-	-	-	-	3 500,00								
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		10 361	-	15 677,85	-	- 500,00	25 538,85	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		10 361	-	15 677,85	-	- 500,00	25 538,85
								Résultat section d'investissement							
TOTAL DÉPENSES		22 087	-	23 611,83	-	- 500,00	45 198,83	TOTAL RECETTES		22 087	-	23 611,83	-	- 500,00	45 198,83
Autofinancement prévisionnel		6 335	-	7 933,98	-	- 500,00	13 768,98	RÉSULTAT							
Autofinancement prévisionnel au-delà du remboursement du capital de la dette		2 835	-	-	-	-	10 268,98	RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE							